



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Retraite-au-XXIe-siecle>

Retraite au XXIe siècle

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1990 - N° 887 - mars 1990 -

Date de mise en ligne : lundi 30 mars 2009

Date de parution : mars 1990

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

2 Janvier 1990. Les "Dossiers de l'Écran", sur Antenne 2, passent "La maison du lac", l'admirable film sur la vieillesse. Le débat aborde, ou plutôt effleure l'angoissant problème des retraites et son évolution probable dans les années à venir. Les responsables politiques et sociaux en sont conscients. Ils hésitent à imaginer d'autres structures.

Les systèmes (Etat et complémentaire) sont établis uniquement sur les cotisations employeurs et salariés, c'est-à-dire basés sur l'effectif des travailleurs et les conditions de travail. Les progrès techniques, l'évolution démographique prolongeant l'espérance de vie des salariés, devraient conduire à envisager, pour le premier quart du XXI^e siècle, la situation suivante : "un actif aura à assurer la retraite de deux, puis d'un ancien". Hypothèse non rejetée par Alfred Sauvy. Elle est effarante. Elle apporte les germes d'un conflit entre générations et, au minimum, la baisse sensible du niveau de vie de tous les retraités.

La technique financière n'est pas en cause. On trouvera toujours l'équilibre, seul le pouvoir d'achat des retraités est menacé.

On peut imaginer une autre approche pour définir l'assiette des cotisations dans chaque système, en prenant en compte, dans chaque entreprise, les progrès de productivité dus à la fois à la technique et à la gestion. C'est introduire un paramètre supplémentaire en liant salaires, effectifs et progrès. La difficulté est de définir avec équilibre l'importance de chacun. Le progrès technique et la bonne gestion conduisent à la réduction des effectifs au seul profit de l'entreprise. Pourquoi ne pas demander à celle-ci qu'une part de ce profit soit consacrée au financement des retraites ?

Ainsi formulée, cette nouvelle hypothèse va soulever un étonnant éclat de rire à la fois des patrons et des salariés.

Et pourtant ?

La proposition n'est pas ridicule. La difficulté est de quantifier chacun des paramètres, c'est là où l'imagination doit intervenir. L'imagination et l'esprit de solidarité, avec, pour objectif, l'équilibre entre les générations. Vaste programme ?

L'argument de l'augmentation par ce biais de la quote-part patronale accroissant les charges des entreprises ne paraît pas acceptable. Il faut sortir de la conception étroite liant aux seuls salaires les cotisations des retraites. Il est indispensable de faire intervenir les profits créés par l'amélioration des techniques et de la gestion des unités de production dont la conséquence inéluctable est la diminution du prix de revient, donc des effectifs.

Un examen historique, objectif, sans parti pris de l'évolution de l'industrie automobile, de la sidérurgie ou autre, sur les 25 dernières années, ferait apparaître des résultats effarants.

Cette étude donnerait les éléments d'une équation équilibrée entre les trois premiers paramètres signalés plus haut. Elle aurait l'avantage d'ouvrir une perspective qui, liée éventuellement à une contribution budgétaire limitée, introduirait une notion capitale : "le progrès des techniques est l'héritage commun de l'ensemble des hommes d'une nation, d'une féodalité, d'une confédération".

Les bénéfices retirés par la collectivité doivent être l'héritage de toutes les générations".

Héritage à partager équitablement. (1)

"La vraie richesse étant la pleine puissance productive de tous les individus, l'étalon de mesure en sera non pas le temps de travail, mais le temps disponible..."

... Adopter pour étalon de la richesse le temps de travail, c'est condamner celle-ci à la pauvreté..."

Si les Marxistes du XX^e siècle n'avaient pas caricaturé cette pensée de leur Maître, ils auraient évité leur effondrement actuel.

Il n'est pas impossible d'actualiser cette prophétie, de faire de cette utopie une réalité. Est-ce vraiment si difficile ?

Le dernier tiers du XX^e siècle marque l'entrée des pays industrialisés dans une ère nouvelle : celle du temps disponible. La production des biens et des services continuera de croître en demandant de moins en moins de travail humain. Il faut dessiner des habits nouveaux aux structures de répartition pour remplacer, à la fois, des salaires et les revenus du capital.

On peut même dire que cette période de transition a commencé il y a soixante ans, avec le krach de 1929 aux Etats-Unis.

Quel parcours !!

(1) Cette notion a été entrevue par Karl Marx en 1858 (Inédits de 1857 - 58. Economie II Oeuvres - La Pléiade p. 308, Édition publiée par M. Rudel - 1979).